



## **Prise de position du représentant de la Suisse (débat du 26 mars) :**

Vu les 10 minutes à disposition, j'aurai trois remarques succinctes, la première sur la situation actuelle en Suisse, ensuite sur la définition du Credit Crunch, pour terminer par les politiques à mettre en place.

Premièrement, la Suisse est à la fois en retard et en avance. En retard parce que la crise nous frappe avec plusieurs mois de décalage par rapport à d'autres pays européens. Ce retard s'explique d'après moi par le fait que nous avons été plutôt en avance dans certains domaines :

- La Suisse connaît comme les USA un système bancaire dual. Deux grandes banques internationales ont une part de marché de 40% pour les crédits aux entreprises en Suisse. Ces banques ont subi très vite les conséquences de la crise immobilière américaine. En octobre 2008, le Gouvernement suisse a dû sauver l'une d'entre-elles. La Banque centrale a ainsi racheté des actifs « toxiques » pour l'équivalent d'un tiers de son bilan, ce qui permet de mesurer l'ampleur de cette intervention. C'est certainement la mesure la plus importante qui a permis de sauver le système du crédit aux entreprises ;
- Le deuxième est nettement plus ancien : la Suisse a connu une crise du secteur immobilier il y a un peu plus d'une douzaine d'années. Cela a poussé les banques à revoir leur politique de crédit en introduisant le « rating » basé sur les revenus futurs des entreprises et sur les risques. Cette adaptation correspondait en fait à ce qui s'est passé avec Bâle II et a eu un effet important sur les PME. On peut donc considérer que des adaptations importantes ont pu se faire à cette occasion.

Si on considère encore que les banques régionales qui constituent le reste du système bancaire assurent 75% du financement des petites entreprises et disposent actuellement de très fortes liquidités, on peut comprendre que le système du crédit aux entreprises continue de fonctionner.

Nous n'avons donc pas de « Credit Crunch » pour utiliser un terme anglo-saxon très souvent utilisé dans les discussions sur la crise financière.

C'est le deuxième point que j'aimerais soulever ici : ce terme n'a pas de véritable définition scientifique et je propose d'éviter de l'utiliser trop souvent, ou au moins d'en préciser chaque fois le sens.

Actuellement, nos entreprises exportatrices commencent de subir de plein fouet l'effondrement de la demande internationale. Les banques vont devoir revoir le rating de ces entreprises et leurs conditions de crédit devraient se dégrader. Peut-on qualifier cela de « Credit Crunch » : A mon avis Non. Cela suscite toutefois d'autres questions : comment pouvons-nous mettre en place des mécanismes anti-cycliques, notamment au niveau des marchés financiers. C'est toute la discussion autour des règles sur les fonds propres des banques, avec les ajustements nécessaires signalé par le représentant du comité de Bâle.

Pour ma troisième et dernière remarque, j'aimerais revenir sur la question des financements alternatifs. D'après mes observations, ces formes de financement devraient poser encore davantage de problèmes que les financements bancaires à l'avenir. Ceci explique que les grandes entreprises rencontrent plus de problèmes que les PME, au moins en Suisse. Grâce à la désintermédiation, ces grandes entreprises ont pu se financer directement sur les marchés financiers. Or, comme ces marchés ne fonctionnent quasi plus, elles sont forcées de se tourner vers le système bancaire.

Une autre catégorie d'entreprises souffrent de la détérioration de ces marchés « alternatifs », les nouvelles entreprises, les start-ups, qui ne peuvent pas s'adresser au marché bancaire car elles impliquent des risques trop élevés. Or, les refinancements des fonds de capital-risque semblent se heurter à de grandes difficultés en raison de la crise, ce qui devrait se répercuter sur le financement des start-ups.

Ces start-ups sont très sensibles au cycle conjoncturel et il se pose la question de savoir si les pouvoirs publics doivent intervenir encore de manière plus importante pour assurer leur financement. C'est une des questions évoquées par la nouvelle stratégie proposée par l'OCDE en matière d'innovation. C'est un thème qui sera discuté la semaine prochaine à Paris, à la prochaine session du comité de l'industrie, de l'innovation et de l'entrepreneuriat (CIIE), le comité parent du groupe de travail PME (WPSMEE).

Philippe Jeanneret

Délégué au CIIE